

Foyer Santé

S.02.01.02

Bilan

		Valeur Solvabilité II
		C0010
Actifs		
Immobilisations incorporelles	R0030	0
Actifs d'impôts différés	R0040	0
Excédent du régime de retraite	R0050	0
Immobilisations corporelles détenues pour usage propre	R0060	6
Investissements (autres qu'actifs en représentation de contrats en unités de compte et indexés)	R0070	45 380
Biens immobiliers (autres que détenus pour usage propre)	R0080	0
Détentions dans des entreprises liées, y compris participations	R0090	0
Actions	R0100	0
Actions - cotées	R0110	0
Actions - non cotées	R0120	0
Obligations	R0130	37 560
Obligations d'État	R0140	7 745
Obligations d'entreprise	R0150	29 814
Titres structurés	R0160	0
Titres garantis	R0170	0
Organismes de placement collectif	R0180	7 821
Produits dérivés	R0190	0
Dépôts autres que les équivalents de trésorerie	R0200	0
Autres investissements	R0210	0
Actifs en représentation de contrats en unités de compte et indexés	R0220	0
Prêts et prêts hypothécaires	R0230	0
Avances sur police	R0240	0
Prêts et prêts hypothécaires aux particuliers	R0250	0
Autres prêts et prêts hypothécaires	R0260	0
Montants recouvrables au titre des contrats de réassurance	R0270	-137
Non-vie et santé similaire à la non-vie	R0280	0
Non-vie hors santé	R0290	0
Santé similaire à la non-vie	R0300	0
Vie et santé similaire à la vie, hors santé, UC et indexés	R0310	-137
Santé similaire à la vie	R0320	-137
Vie hors santé, UC et indexés	R0330	0
Vie UC et indexés	R0340	0
Dépôts auprès des cédantes	R0350	0
Créances nées d'opérations d'assurance et montants à recevoir d'intermédiaires	R0360	5 017
Créances nées d'opérations de réassurance	R0370	0
Autres créances (hors assurance)	R0380	332
Actions propres auto-détenues (directement)	R0390	0
Éléments de fonds propres ou fonds initial appelé(s), mais non encore payé(s)	R0400	0
Trésorerie et équivalents de trésorerie	R0410	3 397
Autres actifs non mentionnés dans les postes ci-dessus	R0420	0
Total de l'actif	R0500	53 996
Passifs		
Provisions techniques non-vie	R0510	4 051
Provisions techniques non-vie (hors santé)	R0520	0
Provisions techniques calculées comme un tout	R0530	0
Meilleure estimation	R0540	0
Marge de risque	R0550	0
Provisions techniques santé (similaire à la non-vie)	R0560	4 051
Provisions techniques calculées comme un tout	R0570	0
Meilleure estimation	R0580	3 931
Marge de risque	R0590	120
Provisions techniques vie (hors UC et indexés)	R0600	14 963
Provisions techniques santé (similaire à la vie)	R0610	14 963
Provisions techniques calculées comme un tout	R0620	0
Meilleure estimation	R0630	10 146
Marge de risque	R0640	4 818
Provisions techniques vie (hors santé, UC et indexés)	R0650	0
Provisions techniques calculées comme un tout	R0660	0
Meilleure estimation	R0670	0
Marge de risque	R0680	0
Provisions techniques UC et indexés	R0690	0
Provisions techniques calculées comme un tout	R0700	0
Meilleure estimation	R0710	0
Marge de risque	R0720	0
Passifs éventuels	R0740	0
Provisions autres que les provisions techniques	R0750	273
Provisions pour retraite	R0760	0
Dépôts des réassureurs	R0770	0
Passifs d'impôts différés	R0780	4 362
Produits dérivés	R0790	0
Dettes envers des établissements de crédit	R0800	104
Dettes financières autres que celles envers les établissements de crédit	R0810	0
Dettes nées d'opérations d'assurance et montants dus aux intermédiaires	R0820	159
Dettes nées d'opérations de réassurance	R0830	133
Autres dettes (hors assurance)	R0840	1 636
Passifs subordonnés	R0850	0
Passifs subordonnés non inclus dans les fonds propres de base	R0860	0
Passifs subordonnés inclus dans les fonds propres de base	R0870	0
Autres dettes non mentionnées dans les postes ci-dessus	R0880	0
Total du passif	R0900	25 680
Excédent d'actif sur passif	R1000	28 315

S.12.01.02 - 01

Provisions techniques vie et santé SLT

		Total (vie hors santé, y compris UC)	Health insurance (direct business)		Annuities stemming from non-life insurance contracts and relating to health insurance obligations	Health reinsurance (reinsurance accepted)	Total (Health similar to life insurance)	
			Contracts without options and guarantees	Contracts with options or guarantees				
		C0150	C0160	C0170	C0180	C0190	C0200	C0210
Provisions techniques calculées comme un tout	R0010							
Total des montants recouvrables au titre de la réassurance/des véhicules de titrisation et de la réassurance finite, après l'ajustement pour pertes probables pour défaut de la contrepartie, correspondant aux provisions techniques calculées comme un tout	R0020							
Provisions techniques calculées comme la somme de la meilleure estimation et de la marge de risque								
Meilleure estimation								
Meilleure estimation brute	R0030			10 146				10 146
Total des montants recouvrables au titre de la réassurance/des véhicules de titrisation et de la réassurance finite, après ajustement pour pertes probables pour défaut de la contrepartie	R0080			-137				-137
Meilleure estimation nette des montants recouvrables au titre de la réassurance/des véhicules de titrisation et de la réassurance finite	R0090			10 282				10 282
Marge de risque	R0100		4 818					4 818
Montant de la déduction transitoire sur les provisions techniques								
Provisions techniques calculées comme un tout	R0110							
Meilleure estimation	R0120							
Marge de risque	R0130							
Provisions techniques - Total	R0200		14 963					14 963

S.19.01.21 - 01

Accident

Sinistres en non-vie

Année d'accident / année de souscription	Z0020	1
--	-------	---

Sinistres payés bruts (non cumulés)
(valeur absolue)

		Année de développement										
		0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10 & +
		C0010	C0020	C0030	C0040	C0050	C0060	C0070	C0080	C0090	C0100	C0110
Précédentes	R0100											
N-9	R0160	1 465	1 048	118	22	1	1	0	0	0		
N-8	R0170	1 902	1 048	162	28	1	1	0	0	0		
N-7	R0180	2 123	1 403	144	43	7	0	0	0			
N-6	R0190	2 708	1 828	284	61	1	1	0				
N-5	R0200	3 319	2 641	302	44	7	1					
N-4	R0210	3 767	2 510	284	58	1						
N-3	R0220	4 358	2 752	304	64							
N-2	R0230	5 777	3 061	360								
N-1	R0240	7 167	3 416									
N	R0250	8 603										

	Pour l'année en cours	Somme des années (cumulés)
	C0170	C0180
R0100		
R0160		2 656
R0170	0	3 143
R0180	0	3 720
R0190	0	4 882
R0200	1	6 312
R0210	1	6 620
R0220	64	7 478
R0230	360	9 199
R0240	3 416	10 583
R0250	8 603	8 603
Total	R0260	12 444
		70 132

Meilleure estimation provisions pour sinistres brutes non actualisées
(valeur absolue)

		Année de développement										
		0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10 & +
		C0200	C0210	C0220	C0230	C0240	C0250	C0260	C0270	C0280	C0290	C0300
Précédentes	R0100											
N-9	R0160											
N-8	R0170											
N-7	R0180											
N-6	R0190											
N-5	R0200											
N-4	R0210											
N-3	R0220											
N-2	R0230			40								
N-1	R0240		235									
N	R0250	2 520										

	Fin d'année (données actualisées)
	C0360
R0100	
R0160	
R0170	
R0180	
R0190	
R0200	
R0210	
R0220	
R0230	40
R0240	235
R0250	2 518
Total	R0260
	2 793

S.22.01.21

Impact des mesures relatives aux garanties de long terme et des mesures transitoires

		Montant avec mesures relatives aux garanties de long terme et mesures transitoires	Impact des mesures transitoires sur les provisions techniques	Impact des mesures transitoires sur les taux d'intérêt	Impact d'une correction pour volatilité fixée à zéro	Impact d'un ajustement égalisateur fixé à zéro
		C0010	C0030	C0050	C0070	C0090
Provisions techniques	R0010	19 014	0	0	258	0
Fonds propres de base	R0020	27 306	0	0	-189	0
Fonds propres éligibles pour couvrir le SCR	R0050	27 306	0	0	-189	0
Capital de solvabilité requis	R0090	10 334	0	0	4	0
Fonds propres éligibles pour couvrir le minimum de capital requis	R0100	27 306	0	0	-189	0
Minimum de capital requis	R0110	2 584	0	0	1	0

S.23.01.01 - 01

Fonds propres

		Total	Niveau 1 - non restreint	Niveau 1 - restreint	Niveau 2	Niveau 3
		C0010	C0020	C0030	C0040	C0050
Fonds propres de base avant déduction pour participations dans d'autres secteurs financiers, comme prévu à l'article 68 du règlement délégué 2015/35						
Capital en actions ordinaires (brut des actions propres)	R0010	11 472	11 472			
Compte de primes d'émission lié au capital en actions ordinaires	R0030	553	553			
Fonds initial, cotisations des membres ou élément de fonds propres de base équivalent pour les mutuelles et les entreprises de type mutuel	R0040					
Comptes mutualistes subordonnés	R0050					
Fonds excédentaires	R0070					
Actions de préférence	R0090					
Compte de primes d'émission lié aux actions de préférence	R0110					
Réserve de réconciliation	R0130	15 280	15 280			
Passifs subordonnés	R0140					
Montant égal à la valeur des actifs d'impôts différés nets	R0160					
Autres éléments de fonds propres approuvés par l'autorité de contrôle en tant que fonds propres de base non spécifiés supra	R0180					
Fonds propres issus des états financiers qui ne devraient pas être inclus dans la réserve de réconciliation et qui ne respectent pas les critères de fonds propres de Solvabilité II						
Fonds propres issus des états financiers qui ne devraient pas être inclus dans la réserve de réconciliation et qui ne respectent pas les critères de fonds propres de Solvabilité II	R0220					
Déductions						
Déductions pour participations dans des établissements de crédit et des établissements financiers	R0230					
Total fonds propres de base après déductions	R0290	27 306	27 306			
Fonds propres auxiliaires						
Capital en actions ordinaires non libéré et non appelé, appelable sur demande	R0300					
Fonds initial, cotisations des membres ou élément de fonds propres de base équivalents, non libérés, non appelés et appelables sur demande, pour les mutuelles et les entreprises de type mutuel	R0310					
Actions de préférence non libérées et non appelées, appelables sur demande	R0320					
Engagements juridiquement contraignants de souscrire et de payer des passifs subordonnés sur demande	R0330					
Lettres de crédit et garanties relevant de l'article 96, paragraphe 2, de la directive 2009/138/CE	R0340					
Lettres de crédit et garanties ne relevant pas de l'article 96, paragraphe 2, de la directive 2009/138/CE	R0350					
Rappels de cotisations en vertu de l'article 96, point 3, de la directive 2009/138/CE	R0360					
Rappels de cotisations ne relevant pas de l'article 96, paragraphe 3, de la directive 2009/138/CE	R0370					
Autres fonds propres auxiliaires	R0390					
Total fonds propres auxiliaires	R0400					
Fonds propres éligibles et disponibles						
Total des fonds propres disponibles pour couvrir le capital de solvabilité requis	R0500	27 306	27 306			
Total des fonds propres disponibles pour couvrir le minimum de capital requis	R0510	27 306	27 306			
Total des fonds propres éligibles pour couvrir le capital de solvabilité requis	R0540	27 306	27 306	0	0	0
Total des fonds propres éligibles pour couvrir le minimum de capital requis	R0550	27 306	27 306	0	0	
Capital de solvabilité requis	R0580	10 334				
Minimum de capital requis	R0600	2 584				
Ratio fonds propres éligibles sur capital de solvabilité requis	R0620	2,64				
Ratio fonds propres éligibles sur minimum de capital requis	R0640	10,57				

S.23.01.01 - 02**Fonds propres**

		C0060
Réserve de réconciliation		
Excédent d'actif sur passif	R0700	28 315
Actions propres (détenues directement et indirectement)	R0710	
Dividendes, distributions et charges prévisibles	R0720	1 010
Autres éléments de fonds propres de base	R0730	12 025
Ajustement pour les éléments de fonds propres restreints relatifs aux portefeuilles sous ajustement égalisateur et aux fonds cantonnés	R0740	
Réserve de réconciliation	R0760	15 280
Bénéfices attendus		
Bénéfices attendus inclus dans les primes futures (EPIFP) - activités vie	R0770	-5 720
Bénéfices attendus inclus dans les primes futures (EPIFP) - activités non-vie	R0780	113
Total bénéfices attendus inclus dans les primes futures (EPIFP)	R0790	-5 607

S.25.01.21

Capital de solvabilité requis - pour les entreprises qui utilisent la formule standard

		Capital de solvabilité requis brut	Simplifications	PPE
		C0110	C0120	C0090
Risque de marché	R0010	10 256		
Risque de défaut de la contrepartie	R0020	359		
Risque de souscription en vie	R0030	0		
Risque de souscription en santé	R0040	5 711		
Risque de souscription en non-vie	R0050	0		
Diversification	R0060	-3 284		
Risque lié aux immobilisations incorporelles	R0070			
Capital de solvabilité requis de base	R0100	13 041		

Calcul du capital de solvabilité requis

		C0100
Risque opérationnel	R0130	1 069
Capacité d'absorption des pertes des provisions techniques	R0140	0
Capacité d'absorption des pertes des impôts différés	R0150	-3 776
Capital requis pour les activités exercées conformément à l'article 4 de la directive 2003/41/CE	R0160	
Capital de solvabilité requis à l'exclusion des exigences de capital supplémentaire	R0200	10 334
Exigences de capital supplémentaire déjà définies	R0210	
Capital de solvabilité requis	R0220	10 334
Autres informations sur le SCR		
Capital requis pour le sous-module risque sur actions fondé sur la durée	R0400	
Total du capital de solvabilité requis notionnel pour la part restante	R0410	
Total du capital de solvabilité requis notionnel pour les fonds cantonnés	R0420	
Total du capital de solvabilité requis notionnel pour les portefeuilles sous ajustement égalisateur	R0430	
Effets de diversification dus à l'agrégation des nSCR des FC selon l'article 304	R0440	

S.28.01.01 - 01

Minimum de capital requis (MCR) - Activité d'assurance ou de réassurance vie uniquement ou activité d'assurance ou de réassurance non-vie uniquement
Terme de la formule linéaire pour les engagements d'assurance et de réassurance non-vie

		C0010
Résultat MCRNL	R0010	1 533

		Meilleure estimation et PT calculées comme un tout, nettes (de la réassurance/des véhicules de titrisation)	Primes émises au cours des 12 derniers mois, nettes (de la réassurance)
		C0020	C0030
Assurance frais médicaux et réassurance proportionnelle y afférente	R0020	3 920	27 597
Assurance de protection du revenu, y compris réassurance proportionnelle y afférente	R0030	11	587
Assurance indemnisation des travailleurs et réassurance proportionnelle y afférente	R0040		
Assurance de responsabilité civile automobile et réassurance proportionnelle y afférente	R0050		
Autre assurance des véhicules à moteur et réassurance proportionnelle y afférente	R0060		
Assurance maritime, aérienne et transport et réassurance proportionnelle y afférente	R0070		
Assurance incendie et autres dommages aux biens et réassurance proportionnelle y afférente	R0080		
Assurance de responsabilité civile générale et réassurance proportionnelle y afférente	R0090		
Assurance crédit et cautionnement et réassurance proportionnelle y afférente	R0100		
Assurance de protection juridique et réassurance proportionnelle y afférente	R0110		
Assurance assistance et réassurance proportionnelle y afférente	R0120		
Assurance pertes pécuniaires diverses et réassurance proportionnelle y afférente	R0130		
Réassurance santé non proportionnelle	R0140		
Réassurance accidents non proportionnelle	R0150		
Réassurance maritime, aérienne et transport non proportionnelle	R0160		
Réassurance dommages non proportionnelle	R0170		

Terme de la formule linéaire pour les engagements d'assurance et de réassurance vie

		C0040
Résultat MCRL	R0200	225

		Meilleure estimation et PT calculées comme un tout, nettes (de la réassurance/des véhicules de titrisation)	Montant total du capital sous risque net (de la réassurance/des véhicules de titrisation)
		C0050	C0060
Engagements avec participation aux bénéfices - Prestations garanties	R0210		
Engagements avec participation aux bénéfices - Prestations discrétionnaires futures	R0220		
Engagements d'assurance avec prestations indexées et en unités de compte	R0230		
Autres engagements de (ré)assurance vie et de (ré)assurance santé	R0240	10 282	
Montant total du capital sous risque pour tous les engagements de (ré)assurance vie	R0250		13 155

Calcul du MCR global

		C0070
MCR linéaire	R0300	1 758
Capital de solvabilité requis	R0310	10 334
Plafond du MCR	R0320	4 650
Plancher du MCR	R0330	2 584
MCR combiné	R0340	2 584
Seuil plancher absolu du MCR	R0350	2 500
Minimum de capital requis	R0400	2 584